



Placements AGF Inc.

Politique d'investissement responsable

Placements AGF Inc. (AGF) s'engage à aider les investisseurs institutionnels et individuels à préserver et accroître leur actif financier. En tant que gestionnaire d'actifs, nous agissons à titre de fiduciaire au nom de nos clients. Avec leur collaboration, nous visons à construire et à maintenir des partenariats stratégiques et à leur procurer un solide rendement à long terme fin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de placement. En outre, nous jouons un rôle important en leur permettant de s'assurer que leurs investissements sont bien gouvernés et durables.

Le but de notre Politique d'investissement responsable (la « politique ») est de formaliser notre pratique d'intégration des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision en matière d'investissement, le vote et l'engagement de l'entreprise grâce à une gestion active. Nous nous engageons à accroître la transparence dans notre processus d'investissement et de gestion de portefeuille, en collaborant avec d'autres intervenants dans l'espace ESG et en améliorant le rendement.

Nous définissons l'investissement responsable comme une approche d'investissement qui intègre l'examen des questions ESG aux activités d'investissement et de gouvernance avec l'objectif d'améliorer le rendement de l'investissement à long terme. Le fondement de notre approche d'investissement responsable repose sur notre philosophie de base, qui est de servir les objectifs de placement de nos clients tout en respectant avec rigueur notre devoir fiduciaire à titre de gestionnaire d'actifs, et d'intégrer les facteurs ESG dans le processus d'investissement au niveau des fonds afin d'identifier les risques et catalyseurs clés de nos investissements.

Principes d'investissement responsable

AGF reconnaît qu'un large éventail de considérations financières et non financières peuvent être pertinentes dans la prise de décision concernant les investissements. Ces considérations permettront de déterminer de façon adéquate si des investissements particuliers contribueront ou nuiront à l'atteinte de ses objectifs et à la réalisation de son mandat d'investissement.

Nous croyons qu'un comportement responsable d'entreprise à l'égard des facteurs ESG peut, de façon générale, avoir une influence favorable sur le rendement financier à long terme tout en reconnaissant que l'importance relative de ces facteurs varie selon les industries, la géographie et le temps.

Nous adoptons une attitude pragmatique quant à l'application de notre approche d'investissement responsable, qui devra parfois s'adapter aux environnements financiers et juridiques locaux ainsi qu'aux impératifs commerciaux d'une entreprise particulière. Cependant, nous nous attendons à ce que les entreprises dans lesquelles nous investissons se conforment en tout temps aux régimes juridiques et réglementaires auxquels elles sont assujetties.

Stratégie d'investissement

En analysant les risques inhérents à tout investissement, nous cherchons à identifier et à atténuer les facteurs ESG qui ont, ou qui pourraient avoir, un impact important sur le rendement financier à long terme. Les risques ou occasions potentiels identifiés relativement aux ESG sont évalués et examinés de manière appropriée dans le cadre de la stratégie d'investissement. 2

Actionnariat Actif

L'actionnariat actif, incluant le vote par procuration et la participation à la direction de la société, sont des pratiques à valeur ajoutée importantes dans le cadre de notre processus d'investissement.

Vote Par Procuration

Le vote par procuration est un élément important de l'actionnariat actif. Conformément à notre responsabilité, nous utilisons les votes par procuration dans le meilleur intérêt des fonds.



Les propositions relatives aux questions ESG seront examinées individuellement. Celles qui encouragent des politiques et pratiques responsables seront généralement appuyées si l'on juge qu'elles accroîtront la valeur actionnariale.

Pour notre registre de vote par procuration, visitez www.agf.com.

Participation

AGF participera à un dialogue actif en vue de déterminer l'approche de l'entreprise quant aux considérations ESG qui sont importantes et pertinentes dans chaque circonstance particulière. Toutes les activités d'engagement direct sont choisies en tenant compte de l'impact probable de cet engagement et du bénéfice final pour la valeur de notre investissement.

AGF participe à des discussions plus étendues sur les normes et les meilleures pratiques en matière d'investissement responsable. Les initiatives de collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels permettent d'optimiser les ressources internes et sont un moyen efficace favorisant la transparence et le rendement de notre portefeuille de placements relativement aux considérations ESG.

Examen

La politique sera examinée au moins tous les deux ans ou plus s'il y a lieu.